



Non versement de pension alimentaire

Par **emilie60_old**, le **01/06/2007** à **09:04**

bonjour,

mon ex époux ne m'a pas versé la pension alimentaire du mois de mai, est ce que je peux déposer une plainte dès aujourd'hui? soit le 1er juin.

merci d'avance

Par **Christelle_old**, le **01/06/2007** à **13:27**

Bonjour,

Je vous suggère d'essayer de le joindre et de vérifier que ce n'est pas une erreur, ou un contre-temps.

Sinon, oui, en effet vous pouvez déposer plainte dès à présent.